

Un espace Natura 2000 pour des hôtes de prestige...

Depuis 2006, les bois des Réserves, des Usages et de Montgé, (situés sur les communes de Cocherel, Coulombs-en-Valois, Dhuisy et Vendrest) sont en cours de classement pour devenir une zone Natura 2000. En effet, ce massif boisé abrite la plus importante population régionale de crapauds sonneurs à ventre jaune, mais aussi d'autres espèces fragiles telles le lucane cerf-volant pour les insectes, ou encore le Grand Murin et le Grand Rhinolophe qui sont deux espèces de chauves-souris protégées en Europe. La démarche de protection de ce site vise essentiellement à mieux prendre les richesses naturelles en compte dans le cadre des activités humaines pratiquées en forêt, qu'elles soient liées à une activité forestière ou aux loisirs, et ce, afin de conserver et de pérenniser des écosystèmes qui deviennent de plus en plus menacés.



Sonneur à ventre jaune.

Le *bombina variegata* ou sonneur à ventre jaune fait partie des espèces d'amphibiens les plus menacées. Ce crapaud évolue en forêt dans les mares, dans les flaques d'eau ou les ornières. Comme d'autres crapauds, s'il est attaqué par un prédateur, il présente sa face ventrale pour tenter de repousser son

agresseur. Et si cela ne suffit pas, il sécrète une substance visqueuse aussi irritante pour les yeux que désagréable à sentir...

Protégé car particulièrement fragile depuis quelques décennies, le lucane cerf-volant ou *lucanus cervus* est le plus gros insecte européen (jusqu'à 8 cm). De la famille des coléoptères, sa particularité est cette mandibule propre aux mâles, et en forme de bois de cerf à laquelle il doit son surnom de « cerf-volant ».



Lucane cerf-volant.

Chaton

Le hameau de Chaton fait partie de la commune de Vendrest. Solidement campées à flanc de colline, les maisons témoignent encore de l'activité des habitants d'autant aussi trouve-t-on une statue de Saint-Vincent, patron des Vignerons. Le lavoir est l'un des plus appréciés de la région car il domine un point de vue remarquable sur le vallon du ru de Chaton avec le village de Cocherel en face.



Lavoir de Chaton.

Dhuisy

Les origines du village remontent au XII^e siècle. Un prieuré y fut fondé par Simon d'Oisy, vicomte de Meaux, et son épouse Ade pour des moines du couvent de Reuil aujourd'hui Reuil-en-Brie. Par la suite, un prieur fut désigné pour gérer la seigneurie qui resta dans les mains du couvent jusqu'en 1791. La ferme et les biens de la seigneurie furent alors vendus à Nicolas-Claude Dassy, un notable de Meaux, dont les héritiers firent construire la villa visible face au presbytère dans la Grande Rue. Le village est aujourd'hui caractérisé par son architecture qui utilise la pierre meulière comme appareil pour les édifices importants (mairie, église, ferme...) mais aussi dans des constructions plus simples (lavoirs, murets, grange). La pierre meulière était largement exploitée en Brie. La partie la plus dense était utilisée pour la fabrication des meules. La ville de la Ferté-sous-Jouarre en fit d'ailleurs sa spécialité. Les parties plus aérées des bancs de pierre meulière étaient utilisées en construction pour des raisons esthétiques liées à sa couleur brun orangée et à son aspect rocailleux.



Mairie et église Saint-Nicolas de la Translation, Dhuisy.



Les bois de l'Orchois



Randonnées en Pays de l'Ourcq
Circuit pédestre de 12,5 km - Durée : 3 h
Carte IGN 2513 E Saâcy-sur-Marne
Départ : Chambardy (commune de Dhuisy)



« Promeneurs, en respectant nature et propriétés privées, vous nous aiderez à offrir de nouveaux lieux de détente et de découverte. Bonne promenade ! »

- Départ aire de pique-nique de Chambardy, commune de Dhuisy.
- Prenez la rue de Montreuil vers la Croix blanche, puis la rue de Cocherel. Continuez sur le chemin et prenez ensuite le premier chemin à droite. Dans les bois, prenez le premier chemin à droite jusque la D65. Suivez la D65 à gauche et prenez la route de Chaton (au second croisement) à droite.
- Suivez la route jusqu'au hameau de Chaton (2,5 km).
- Dans le village suivez la rue de Troussevache. Laissez l'école à gauche et prenez la rue Saint-Vincent. Le lavoir de Chaton se situe sur la gauche dans la rue du Lavoir.
- Continuez dans la rue Saint-Vincent puis rue de la Forge. Tournez à droite rue des Lourdelet et prenez ensuite le chemin partant sur votre droite.
- Continuez tout droit jusqu'à la rue de Troussevache par laquelle vous repartez de Chaton. À 150 m, prenez le chemin de gauche au niveau de la Croix blanche. Traversez le bois toujours tout droit et longez le grand pré de la Plâtrière. Le chemin continue ensuite sur la gauche.
- Suivez le chemin jusque la route et la prenez vers la droite. Traversez un bosquet. Continuez sur la route dans le bois communal de Vendrest et de Dhuisy. Quand la route tourne à 90° vers la droite prenez le chemin qui continue tout droit.
- Suivez le chemin jusqu'à Dhuisy. Prenez la rue de Lizy à gauche quand vous êtes face au lavoir, puis la Grande Rue et tout de suite à droite la rue Verte. Continuez toujours tout droit pour retourner à Chambardy.
- Au carrefour prenez la rue de Montreuil à gauche. Vous êtes revenu(e)s à votre point de départ.



Ce circuit vous est proposé par :

L'Office de Tourisme du Pays de l'Ourcq
43 rue Jean Jaurès - 77440 Lizy-sur-Ourcq
Tel : 01 64 33 48 43 - ot-paysdelourcq@orange.fr
www.tourisme-paysdelourcq.fr